



SOMMAIRE

Éditorial

Actualités

▪ Service Santé Sécurité

Journées Dirigeants et Sécurité en entreprises agricoles

▪ Vos témoignages

Trois questions à une animatrice prévention

Dossiers

▪ Prévention

Les missions des acteurs de la prévention

Services

- Formations
- Dernières parutions

Données Chiffrées

Déjà 90 relais sécurité formés dans les entreprises de la Fédération, et vous?

Depuis bientôt 10 ans, le Service Prévention des Risques de la MSA forme des animateurs relais sécurité dans les entreprises. Au fur et à mesure, un réseau d'échanges entre professionnels a pu se mettre en place. Nous organisons aujourd'hui 2 rencontres annuelles auxquelles nous invitons l'ensemble des relais. Ces rencontres sont l'occasion de faire intervenir des professionnels pour traiter de sujets importants dans les entreprises (plan de circulation, intervention d'entreprises extérieures, accueil des saisonniers). Ces moments permettent également des échanges privilégiés entre les animateurs prévention des différentes entreprises. Le fait de confronter leurs expériences permet de voir que l'on n'est pas seul à faire face à des situations complexes. Ces rencontres permettent ainsi d'y voir plus clair, et d'envisager des pistes d'amélioration.

Ce réseau est toujours en expansion, nous proposons régulièrement de nouvelles formations. Les Conseillers en Prévention des Risques Professionnels de la MSA animent ces dernières et à cette occasion, diffusent de nombreux outils utiles à la tenue de cette fonction.

La présence d'un animateur prévention dans une entreprise est une aide pour la hiérarchie, afin d'améliorer les conditions de travail de tous, et permet d'avoir une personne identifiée par tous les collaborateurs.



Réunion des animateurs prévention sur le site de Syngenta SARRIANS mai 2008

Actualités

▪ Service Santé Sécurité

Pourquoi manager la sécurité dans les entreprises agricoles?

Le 3 juillet dernier, le Service Prévention des Risques Professionnels a proposé une rencontre aux dirigeants d'entreprises employant plus de 10 personnes. Cette journée a permis de faire un point sur l'actualité et les nouveaux enjeux de la sécurité.

Ainsi, aujourd'hui, on observe une judiciarisation de la société (mise en cause de la responsabilité pour faute inexcusable de l'employeur), des exigences réglementaires de plus en plus fortes, et une augmentation de la pression de la société (les accidents du travail et les maladies professionnelles sont de plus en plus mal acceptées). Tout cela pose de nombreuses questions aux dirigeants. La réponse qui apparaît comme la plus sensée actuellement est la mise en place d'une politique de prévention solide et efficace. Cela peut se traduire notamment par la formation de relais sécurité dans les entreprises.

Cette journée a été divisée en deux temps, tout d'abord les enjeux économiques, sociaux et juridiques de la prévention. Puis, dans un second temps, le témoignage de 2 animateurs prévention a permis d'aborder concrètement leurs missions quotidiennes au sein de leur entreprise.

Les enjeux économiques et sociaux ont pu être mis en avant à cette occasion : absentéisme, turn-over, coût d'un accident, perte de productivité, ... La prévention permet de réduire le nombre d'accidents et donc de diminuer tous ces coûts (directs et indirects).

Les enjeux juridiques : La présence de Maître Raphaelli (Avocat au barreau d'Aix-en-provence) à cette réunion a été l'occasion de répondre aux questions concernant les risques juridiques encourus par les entreprises. Plus l'entreprise a réalisé d'actions en matière de prévention et d'évaluation des risques, plus elle pourra se défendre en cas de poursuite lors d'un accident.

Les animateurs prévention ont présenté leurs missions : accueil des saisonniers, gestion des Sauveteurs Secouristes du Travail, mise à jour du document unique, formation des caristes....

Actualités

▪ Vos témoignages

Portrait d'une Animatrice Prévention,



Arlette G. travaille depuis 30 années dans l'entreprise. Elle occupe un poste de cariste. Elle a suivi une formation d'animateur prévention avec le Service Prévention des Risques de la MSA, il y a 3 ans. Depuis, la prévention a pris de plus en plus d'importance dans ses attributions. Elle est associée aux dossiers sécurité de l'entreprise : formation des nouveaux caristes, accueil des saisonniers, respect des consignes de sécurité, ...

Trois questions à : Arlette G.

Qu'est-ce qui vous intéresse dans la prévention?

C'est le contact avec de nombreuses personnes dans l'entreprise et d'avoir une influence sur la santé de mes collègues.

Qu'a changé pour vous le rôle d'animateur prévention?

Celui-ci m'a permis d'être mieux reconnu dans l'entreprise et de m'impliquer encore plus dans cette fonction qui m'était confiée officieusement depuis des années. Ce rôle de maintien du respect des consignes pour la sécurité de tous m'a toujours paru essentiel pour limiter les accidents du travail.

Que souhaiteriez-vous mettre en place en 2009?

Les actions prévues sont : **sécurité et encore sécurité....** Je compte m'investir encore plus dans l'accueil des saisonniers, ainsi que dans la formation des nouveaux caristes. Nous poursuivrons également notre action sur la sécurité routière. Ma vigilance sera toujours autant active en ce qui concerne le respect des consignes et la santé de mes collègues de travail.

Les missions des acteurs de la prévention

L'inspecteur du travail



Veiller à la bonne application des lois et règlements en vigueur.

Sanctions applicables : Mise en demeure et procès verbal



L'animateur prévention :

Assurer le relais entre les acteurs internes et externes de l'entreprise

Gérer les missions de la sécurité au quotidien (secourismes, DUER, accueil des saisonniers, ...)

Le conseiller en prévention



Conseiller des employeurs, des salariés, des exploitants en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Former sur les risques, la sécurité en général.

Enquêter suite à un accident du travail.

Aider lors d'études, de projets.



Les sauveteurs secouristes du travail

Prévenir les risques et Protéger, Examiner, Alerter et Secourir la victime d'un accident.

Le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) ou les DP (délégués du personnel)

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, les délégués du personnel s'y substituent.

Il donne des avis sur :

- Tout changement important dans les conditions de travail,
- Le programme ou les actions particulières de formation à la sécurité,
- Divers documents tels que le règlement intérieur ou les consignes de sécurité,
- Les aménagements de postes de travail pouvant accueillir des accidentés du travail ou des travailleurs handicapés.



Le médecin du travail



Missions :

Organiser la protection de la santé des salariés contre les risques résultants de leur activité professionnelle.

- ✓ Informer sur la nature et la composition des produits chimiques utilisés, ainsi que sur les déclarations de maladie professionnelle et d'accident de travail.
- ✓ Etablir un rapport d'activité, des fiches d'aptitudes et une fiche d'entreprise pour le CHSCT et l'employeur.
- ✓ Faire des visites d'entreprises.

Son rôle est également préventif, il réalise les examens médicaux.

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Dates régulières

Formations à venir

Manipulation des ovins

Mars 2009

Elagage : se déplacer en sécurité dans les arbres

(organisée tous les ans)

Affûtage et affilage des outils de coupe

17-18-19 décembre 2008

Animateur prévention

Session hivernale :

11 déc. 2008 – 8 janv. et 12 fév. 2009

Session printemps :

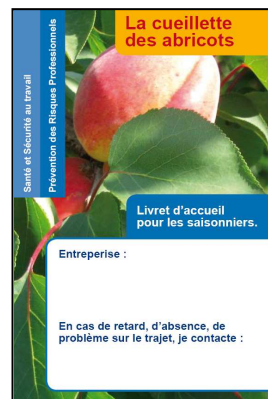
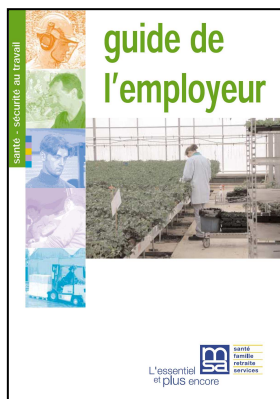
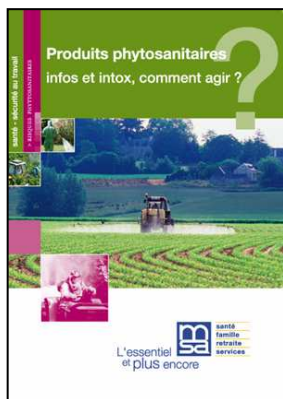
16 avril – 5 et 28 mai – 9 juin 2009

Elagage : secourisme dans les arbres

(organisée tous les ans)

Vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur l'organisation de ces formations : contactez-nous aux numéros ci-dessous ou sur le mail suivant : prp.grprec@alpesvaucluse.msa.fr

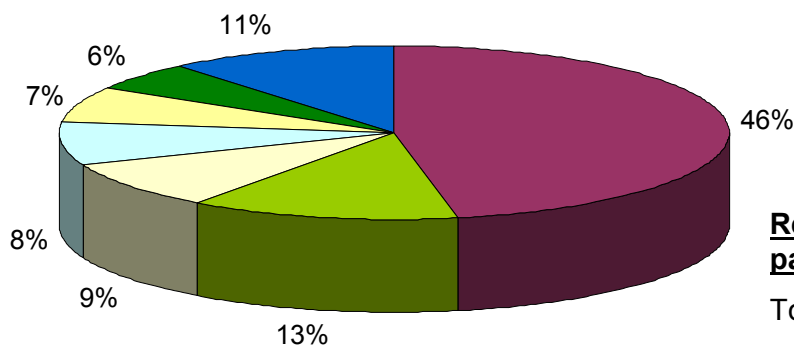
DERNIERES PARUTIONS



Pour obtenir ces documents, contactez le Service Prévention :

Avignon : 04 90 13 66 99

Gap : 04 92 40 11 65



Données chiffrées

Répartition des animateurs prévention par filière aujourd'hui :

Toutes les filières sont concernées !

- Viti/vini
- Arbo
- Maraîch.
- Serv à la pers.
- céréales
- JEV
- Divers

Gap
 PRP : 04.92.40.11.65
 MT : 04.92.40.11.35
 Pour nous contacter :

Avignon
 04.90.13.66.99
 04.90.13.67.75

Manosque
 PRP : 04.92.73.49.73

Bulletin consultable sur Internet : www.msa05.fr ou www.msa84.fr

Numéro rédigé par :
 Les Conseillers en Prévention
 Fédération MSA Alpes Vaucluse